



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Brevet de technicien supérieur « Comptabilité et Gestion des Organisations »

Session 2016

RAPPORT DE JURY

Le BTS CGO a connu en 2016 sa dernière session. Le BTS comptabilité et gestion (CG) lui succèdera lors de la session d'examen 2017.

La rénovation de ce BTS est essentiellement justifiée par une évolution des métiers. Aujourd'hui, le cœur du métier exercé par le titulaire d'un BTS est plus resserré que celui décrit en 2000. Le BTS devient le premier palier de l'insertion professionnelle dans les métiers de la comptabilité.

Si les activités comptables sont présentées par fonction : comptabilité, fiscalité, relations sociales, analyse financière et contrôle de gestion, le cœur de métier est centré sur les trois premières. Les deux autres ne seront vraiment accessibles qu'avec l'expérience professionnelle et/ou un parcours de poursuite d'études. D'autres changements inhérents à l'exercice du métier justifient également cette rénovation, avec notamment la place prégnante des activités de contrôle et de veille réglementaire dans un contexte très changeant. L'évolution des métiers est également très marquée par les évolutions technologiques et en particulier la participation du titulaire du diplôme à la fiabilité de l'information circulant dans le système d'information, système d'information dont le PGI est une brique essentielle.

Deux principes guident la rénovation : les principes liés à l'actualisation et la restructuration des contenus et les principes liés à la nécessaire professionnalisation et à un enseignement à partir de contextes et/ou de situations de travail.

Le nouveau référentiel peut être consulté à l'adresse suivante :

<https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTSComptabiliteGestion.pdf>

Cas des élèves redoublants

1. Comment sont réglementées les dispenses d'épreuve pour les redoublants CGO ? Certains redoublants peuvent bénéficier de dispenses présentées dans le tableau de la dernière page du référentiel.

Une question se pose par rapport aux correspondances entre épreuves de CGO et CG. Le référentiel présente les correspondances mais pour E4 un amendement a été proposé et présenté dans le texte du BO n°104713 du 21/07/2016 <http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletinofficiel.html?cidbo=104713>

Cet amendement sera applicable dès la session 2017.

Pour E4 : E4 de CGO aura une correspondance avec E4 de CG (Un candidat qui a obtenu 10/20 ou plus à l'épreuve E4 du BTS CGO pourra conserver sa note pour l'épreuve globale E4 du BTS CG).

Pour E5 : E5 de CGO aura une correspondance avec E5 de CG (Un candidat qui a obtenu 10/20 ou plus à l'épreuve E5 du BTS CGO pourra conserver sa note pour l'épreuve globale E5 du BTS CG).

Pour E6, la situation est claire sans avoir à décomposer entre les situations d'évaluation (Un candidat qui aurait obtenu 10 ou plus à une épreuve du BTS CGO peut donc conserver cette note pour l'épreuve correspondante du BTS CG).

2. Comment former et préparer aux épreuves les redoublants en cours d'année ? Que devront-ils mettre dans leur passeport ?

Concernant le passeport, l'étudiant doit insérer des situations professionnelles travaillées au cours de l'année de formation en BTS CG, mais également au cours des années antérieures. Le passeport le permet. Ces étudiants peuvent donc y insérer des travaux (qui auraient le titre de Situations professionnelles SP) effectués en BTS CGO. Nous rappelons que le passeport n'est pas objet d'évaluation, mais simplement support d'évaluation.

3. Comment former et préparer aux épreuves, les redoublants en cours d'année ? Comment mener les observations pour E42 et E52?

Pour les épreuves E42 et E5, les situations A et B du CCF se déroulent, comme pour tous les autres candidats scolaires des établissements pratiquant le CCF, sur la deuxième année. La seule différence tient au fait que pour les redoublants seules les observations prélevées lors de la deuxième année de CG seront prises en compte alors que pour tous les autres ce sont des informations prélevées sur les deux années de la formation.

4. Comment former et préparer aux épreuves, les redoublants en cours d'année ? Comment préparer E6?

Pour présenter E6, il est souhaitable que le stage de deuxième année porte sur l'analyse d'un processus comptable au sein d'une organisation.

Dans le cas contraire, il faudra s'assurer du réalisme et de la faisabilité d'une transformation des contenus des stages antérieurs en "analyse de l'organisation d'un processus".

Le dossier mémoire de BTS-CGO ne saurait en aucun cas tenir lieu d'analyse de processus.

La réflexivité sur le parcours (2ème temps de l'épreuve E6) peut intégrer des éléments issus des deux premières années de BTS (CGO).

5. Comment former et préparer aux épreuves, les redoublants en cours d'année ?
Quid du stage ?

Nous rappelons, qu'un étudiant redoublant est soumis au même emploi de temps que les autres, même si des points spécifiques peuvent être renforcés. Le meilleur conseil que l'on puisse donner à un étudiant qui aurait une dispense pour E6 est de refaire un stage dans l'esprit de CG. Cela peut l'aider à prendre la mesure du changement de posture et à renforcer sa professionnalité. L'importance des stages dans l'accès à un premier emploi doit également être soulignée.

6. la durée de stages est désormais de 10 semaines au lieu de 8 précédemment, les candidats doivent ils obligatoirement faire 2 semaines de stages ?

S'ils doivent repasser l'épreuve E6, ils doivent obligatoirement refaire le stage et arriver au 10 semaines. Le stage complémentaire a donc une durée de 2 semaines minimum. Si le candidat redouble dans un lycée, le candidat se plie à l'organisation pédagogique retenue pour l'ensemble des étudiants.

7. Les candidats en BTS CGO n'ont pas de passeport de professionnalisation, doivent ils en constituer un et si oui comment ?

Oui. Pour rappel, "le passeport professionnel recense l'ensemble des situations professionnelles rencontrées –y compris avant le BTS- par le candidat au cours de sa formation. Il est l'un des instruments de la professionnalisation du candidat et sert de support à l'évaluation dans le cadre des épreuves d'examen... Il possède une triple finalité de formation, d'évaluation et de passeport vers l'emploi" (Référentiel BTS-CG)

Les candidats pourront recenser les situations professionnelles rencontrées dans le cadre de leur cursus préalable en BTS CGO en effectuant la démarche réflexive demandée dans le passeport. Ils le compléteront par les nouvelles expériences vécues au cours de l'année à venir.

8. Les candidats ayant échoué à l'épreuve E6 peuvent ils représenter le même dossier ?

Non. Le dossier support de l'épreuve E6 change de nature. Les candidats ayant échoué à la précédente session d'examen qui, en vertu de la réglementation en cours, ne pourraient se prévaloir de la conservation des notes pour ladite épreuve, doivent constituer un nouveau dossier en accord avec les préconisations données dans le règlement d'examen.

9. Quid des CCF qui n'auront pu être conduit en première année ?

Les candidats accueillis en établissement dans le cadre d'un redoublement devront, selon une organisation proposée par les équipes pédagogiques, subir des épreuves de CCF en nombre conforme à la réglementation d'examen pour les deux années d'étude. La seule situation de CCF de première année concerne de fait les mathématiques. Pour les épreuves E41 et E5, les deux situations de CCF sont conduites en deuxième année à partir d'observations réalisées sur les deux années de formation (situation A). Pour les redoublants, les observations ne porteront que sur la deuxième année de CG.

Annexe IV : « Annexe IV - Tableau de correspondance des épreuves et des unités »

Brevet de technicien supérieur Comptabilité et gestion des organisations (arrêté du 7 septembre 2000 modifié)		Brevet de technicien supérieur Comptabilité et gestion défini par le présent arrêté	
E1 – 1 Culture générale et expression	U1.1.	E1 – 1 Culture générale et expression	U1.1.
E1 – 2 Langues vivantes étrangère 1	U 1.2.	E1 – 2 Anglais	U 1.2.
E2 – Mathématiques	U2	E2 - Mathématiques	U2
E3 - Economie, droit et management	U3	E3 - Economie, droit et management	U3
E4 - Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales	U4	E4 - Traitement et contrôle des opérations comptables et fiscales et sociales	U4
E5 - Analyses de gestion et organisation du système d'information	U5	E5 - Situations de contrôle de gestion, d'analyse financière et sociale	U5
E6 - Conduite et présentation d'activités professionnelles	U6	E6 - Parcours de professionnalisation	U6

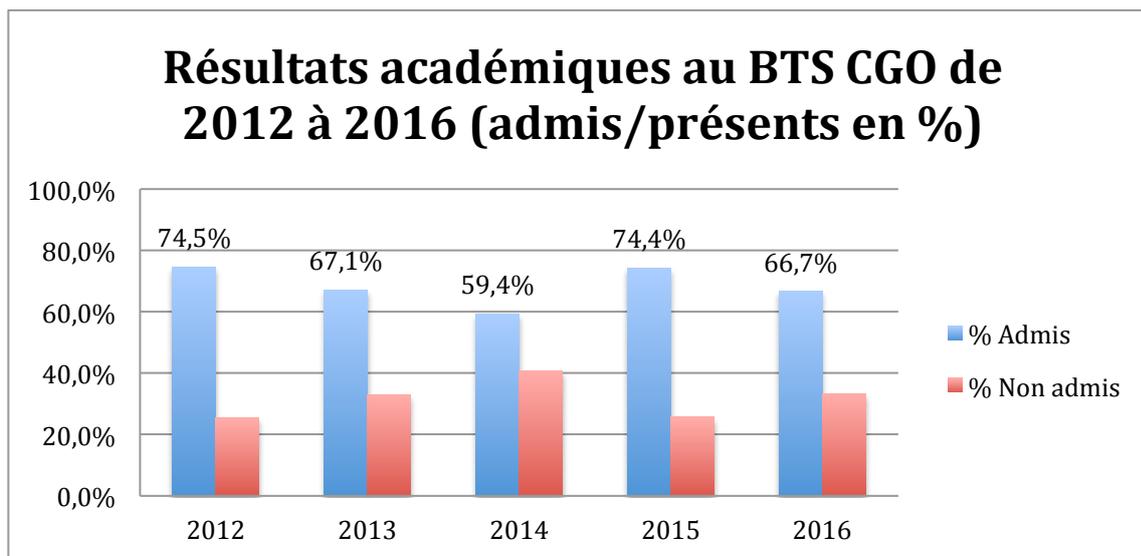
Les candidats ayant choisi une langue vivante autre que l'anglais au titre de l'ancien diplôme pourront conserver, pour l'épreuve E1.2 du nouveau diplôme, cette langue pendant 5 ans.

RAPPORT DE JURY DE LA SESSION 2016 DU BTS CGO

1 QUELQUES STATISTIQUES SIGNIFICATIVES

1.1 RESULTATS GLOBAUX – EVOLUTION

Le taux de réussite de cette session est en progrès par rapport aux années précédentes.



1.2 RESULTATS PAR ETABLISSEMENT

	présents	admis	%adm/pres
A07 DIJON			
0210019G LEGTP LE CASTEL DIJON	21	17	81.0%
021002SX ISOLES 21 SECTEUR DIJON	5	1	20.0%
021003SF ISOLES 21 SECTEUR BEAUNE	1	-	0%
0211090W LPETP SAINT BENIGNE DIJON	21	17	81.0%
0211091X LPETP LES ARCADES DIJON	23	14	60.9%
021120SY ENSEIGT A DISTANCE COTE D'OR	4	1	25.0%
0211985U SB FORMATION DIJON	6	2	33.3%
0212002M DIJON FORMATION	9	7	77.8%
0212191T GRETA 21 DIJON	2	2	100%
058002SL ISOLES NIEVRE	1	-	0%
0580032V LEGT RAOUL FOLLEREAU NEVERS	19	14	73.7%
0580713K GRETA 58 NEVERS	2	2	100%
058120SM ENSEIGT A DISTANCE NIEVRE	1	-	0%
0710010A LEGT MATHIAS CHALON SU	31	21	67.7%
071002SE ISOLES 71 SECTEUR CHALON/SAONE	5	1	20.0%
071003SN ISOLES 71 SECTEUR MACON	4	1	25.0%
0710045N LYCEE LAMARTINE MACON	24	21	87.5%
0710054Y LYCEE HENRI PARRIAT MONTCEAU	16	15	93.8%
071450SA CHALON FORMATION	10	5	50.0%
0890005X LEGTP J.J. FOURIER AUXERRE	16	9	56.3%
089002SB ISOLES YONNE	3	1	33.3%
0891076L GRETA 89 AUXERRE	3	1	33.3%
089120SC ENSEIGT A DISTANCE YONNE	2	-	0%
TOTAL	229	152	66.4%

1.3 MOYENNES PAR EPREUVE – EVOLUTION

Épreuves	2012	2013	2014	2015	2016
E1A. Culture et expression en langue française	10,9	9,61	10,06	10,28	9,99
E1B. Culture et expression en langue vivante	10.54 (Anglais)	10,27 (Anglais)	10,6 (Anglais)	11,65 (Anglais)	11,04 (Anglais)
E2. Mathématiques	12.65	9,05	9,79	10,98	11,17
E3A. Économie - Droit	8,72	9,49	10,15	10,38	9,04
E3B. Management	9,55	10,46	8,23	9,57	10,41
E4. Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales	12,9	11,69	10,45	12,23	11,85
E5. Analyses de gestion et organisation du système d'information	9,03	9,05	9,09	12,10	8,67
E6. Conduite et présentation d'activités professionnelles	12,47	12,24	12,49	12,35	11,85

2 LES RESULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE

2.1 CULTURE GENERALE ET EXPRESSION – E1A

Le thème proposé pour l'épreuve de culture générale et expression « Je me souviens »

Pour cet exercice, les documents proposés étaient :

- Document 1 : Patrick GARCIA, Exercices de mémoire ? Les pratiques commémoratives dans la France contemporaine », *La mémoire, entre histoire et politique*, Éditions La Documentation Française, juillet-août 2001
- Document 2 : Tzetan TODOROV, « La vocation de la mémoire », *La mémoire, entre histoire et politique*, Éditions La Documentation Française, juillet-août 2001
- Jean-Pierre STROOBANTS, « Le rendez-vous manqué de l'Europe avec le centenaire », *Le Monde*, mardi 11 novembre 2014
- Victor HUGO, « Funérailles de l'Empereur, le 15 décembre 1840 », *Choses vues 1830-1848*, Éditions Gallimard.

Observation sur les prestations des candidats

Les membres du jury formulent les remarques suivantes :

- dans l'ensemble, la connaissance des principes des exercices progresse ;
- la mise en œuvre reste toutefois difficile. En effet, la confrontation réelle des documents reste délicate pour certains candidats. Paraphrase et montage de citations sont à déplorer dans les travaux les plus fragiles.
- la maîtrise de l'expression personnelle demeure fragile faute de références culturelles.

Observations relatives à la synthèse de documents

Les documents du corpus amenaient les candidats à s'interroger sur la nécessité d'encourager la tenue de cérémonies commémoratives dans notre société.

Certains principes sont à mieux maîtriser dans l'exercice de synthèse :

- la concision est la qualité première attendue, sans que cela nuise à la pertinence du propos ni à la qualité de l'argumentation ;
- la synthèse, par nature, suppose non seulement la confrontation des thèses, mais la mise en perspective des arguments et même celle des modes argumentatifs ;
- la reformulation des documents fonde l'exercice ; or paraphrase et montage de citations sont à déplorer dans un certain nombre de copies ;
- les candidats peinent souvent à proposer une réflexion structurée et progressive, comme le révèle parfois l'absence de plan ;

Observations portant sur l'écriture personnelle

La consigne de l'exercice d'écriture personnelle était la suivante :

Selon vous, des cérémonies collectives, liées à la mémoire de faits passés, sont-elles nécessaires dans notre société ?

Vous répondrez à cette question d'une façon argumentée en vous appuyant sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Le sujet amenait les candidats à s'interroger sur la nécessité d'organiser des cérémonies collectives afin de sauvegarder le souvenir des événements passés.

- La production, souvent succincte, ne permet de développer une pensée organisée.
- Le manque, voire l'absence de culture personnelle est à déplorer dans de nombreuses copies.
- L'analyse souvent superficielle du sujet ne permet pas de mettre en lumière sa spécificité par rapport à la thématique nationale. Le sujet rarement problématisé amène les candidats à l'aborder d'une façon trop générale ou inadaptée. La notion de « commémoration collective » a souvent laissé la place, dans les copies, à celle de « souvenirs personnels ».

Présentation et maîtrise de la langue

- Les candidats oublient parfois qu'une copie soignée, lisible et aérée facilite le travail de correction.
- Les règles de syntaxe sont globalement maîtrisées lorsqu'il ne s'agit pas de phrases complexes.

- Les erreurs de langue, notamment le non-respect des règles d'accord, sont fréquentes et peuvent freiner la compréhension du propos.
- Le lexique tend à s'appauvrir, d'où le recours à la paraphrase.

Principaux conseils aux candidats

Sur la forme, il est important de penser à rédiger une copie soignée, lisible et aérée (une ligne sur deux si besoin), ce qui facilite le travail de correction.

Concernant le fond, les principes de l'exercice de synthèse sont à conforter :

- la concision est la qualité première attendue, sans que cela nuise à la pertinence du propos ni à la qualité de l'argumentation ;
- la synthèse, par nature, suppose non seulement la confrontation des thèses, mais la mise en perspective des arguments et même celle des modes argumentatifs ;
- la reformulation des documents fonde l'exercice ; cela interdit la reprise à l'identique des textes ou la citation ;

De nombreuses organisations de synthèse ne relèvent pas d'un plan : celui-ci, qui comporte deux parties au moins, doit assurer une progression continue et explicite de la pensée.

Dans l'exercice d'expression personnelle, l'analyse du sujet doit mettre en lumière la spécificité du sujet par rapport à la thématique nationale. L'expression personnelle doit s'appuyer sur la culture personnelle et ne saurait se limiter aux références tirées des textes proposés en première partie.

2.2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE – E1B

Les documents supports consistaient en 6 documents écrits et, pour la dernière année, 17 documents audiovisuels. Les documents écrits dataient de 2015 sauf un de 2013. Ils étaient issus de la presse anglo-saxonne ou de sites web et leurs longueurs entre 220 et 250 mots. La durée des vidéos étaient de 2 mn / 2mn30.

Les thèmes sans surprise se rapportaient au monde du travail : télétravail, flexibilité, apprentissage, études en alternance, inégalités homme femme, bien-être au travail, influence des technologies, travail en équipe, entretien d'embauche, rôle du DRH, écologie au bureau... ou à des innovations par exemple, une application de paiement mobile.

Les examinateurs ont interrogé des candidats agréables, souvent souriants et avenants, positifs et soucieux de bien faire. Toutefois les niveaux étaient hétérogènes. Certains candidats maîtrisaient très bien la langue et ont obtenu la note maximale. D'autres en particulier ceux qui n'ont pu s'exprimer sur la présentation du document et qui ne comprenaient pas les questions de l'examineur ont obtenu des notes très basses (3 à 5).

Les candidats qui ont préparé le BTS en alternance ont plus de difficultés mais pas tous puisque certains ont obtenu de très bonnes notes.

Les candidats qui ont compris le texte dans sa globalité et qui ont pu le présenter simplement arrivent à obtenir des notes tout à fait convenables s'ils peuvent interagir

avec l'examineur et s'ils arrivent à exprimer leurs idées dans une langue compréhensible même s'il y a des erreurs. La vivacité et l'enthousiasme sont aussi pris en compte !

Pour les candidats les plus fragiles, les examinateurs ont fait preuve de bienveillance en adaptant le débit, en cherchant à amener les candidats à s'exprimer sur un terrain connu. Il est ainsi souvent demandé au candidat de faire référence à son expérience en entreprise. Le texte appris par coeur évite la note la plus basse toutefois la capacité à répondre à des questions sur le stage permet d'obtenir une note plus élevée dans la mesure où la réponse est compréhensible.

L'évaluation, positive, prend en compte les niveaux du CECRL. La fiche d'évaluation critériée proposée est une aide précieuse aussi bien pour l'évaluateur que pour le candidat qui peut mesurer ce qui est attendu en matière de communication et ainsi s'auto-évaluer régulièrement.

Recommandations pour les candidats :

- Revoir le vocabulaire de base en particulier les chiffres et l'expression de la date, de l'heure, des mesures, distance, poids. Un comptable doit connaître la différence entre 100 et 1000 , entre 15 et 50
- Revoir la grammaire de base pour éviter de confondre you et he par exemple! le "s" du présent ne vient pas toujours bien naturellement mais il est bon d'y penser et de se corriger.
- Connaître et s'entraîner à utiliser des mots de liaison pour structurer le discours et complexifier les phrases.
- Etre attentif à la prononciation et à l'accentuation des mots liés directement à son activité : accountant, accountancy, chartered, filesou à la présentation du texte : title, entitled ...
- Prendre régulièrement la parole durant les deux années de préparation pendant et en dehors des cours pour arriver à plus d'aisance. Penser à la fonction enregistreur de son smartphone!
- Consulter régulièrement des sites d'actualités didactisées de type Breaking News English pour s'imprégner du vocabulaire et de la prononciation.
- Apprendre par coeur des listes de vocabulaire ou un rapport de stage n'est pas une solution pour cette épreuve : il ne suffit pas de savoir il faut s'entraîner à réutiliser en situation de communication.
- Dans tous les cas les candidats tireront le plus grand profit de l'application des conseils prodigués par leurs professeurs et des heures d'accompagnement personnalisé quand elles sont proposées.

2.3 MATHÉMATIQUES – E2

Pour cette dernière épreuve de mathématiques dans le format ponctuel classique, l'ensemble des correcteurs a apprécié le sujet dans lequel la couverture du programme est excellente et qui permet de valoriser les étudiants ayant travaillé sérieusement au cours des deux années de formation.

La qualité de rédaction des copies est globalement correcte et supérieure à celle des années précédentes. Le sujet est jugé suffisamment discriminant puisque l'échelle de note a été totalement utilisée avec un écart-type important.

En probabilités, les étudiants démontrent des acquis globalement solides et une utilisation des outils de calcul maîtrisée.

Les principales difficultés sont comme souvent d'ordre technique et concernent principalement les fonctions (Dérivées, intégrales). On peut noter que la partie Algorithmique dans un sujet de BTS CGO a été très peu traitée et souvent de façon décevante. Ce point du programme devra être plus travaillé par les professeurs en charge de cette section dans les années à venir.

2.4 ECONOMIE DROIT – E3A

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNE DE CORRECTION DE L'ÉPREUVE D'ÉCONOMIE ET DROIT

L'épreuve écrite d' « Économie et Droit » se compose de deux parties indépendantes : une partie économique et une partie juridique, d'une durée respective de deux heures. Chaque partie fait l'objet d'une évaluation indépendante. La note finale est obtenue en faisant la moyenne des deux notes, arrondie au demi-point supérieur. L'objectif visé est d'évaluer les compétences économiques et juridiques exprimées au sein du référentiel dans leurs composantes méthodologiques et notionnelles. On veut apprécier l'aptitude du candidat à appréhender l'environnement économique et juridique et en percevoir l'évolution ; analyser une situation et poser un problème ; mener une réflexion et construire une argumentation.

Le sujet

Le sujet d'économie porte sur la finance solidaire. Le candidat dispose d'un dossier documentaire. A partir de celui-ci et de ses connaissances personnelles, le candidat doit rédiger une note structurée et argumentée en se basant sur trois questions. Le sujet de droit traite des pourparlers, du droit de retrait du salarié en cas de danger grave et imminent, des restrictions à l'usage des TIC imposées à l'employeur en matière de recrutement et en matière de contrôle et de surveillance des salariés.

La prestation des candidats

La moyenne générale s'élève à 9 sur 20 (après arrondi de la note globale). Les notes sont meilleures en droit (environ 1,5 point de plus en moyenne).

Commentaires sur la forme.

En général, la méthode a été respectée. La forme a été prise en compte dans le barème.

Les correcteurs soulignent toutefois de trop nombreuses fautes d'orthographe et d'expression.

Commentaires sur le fond.

➤ En économie :

Les étudiants ont paraphrasé les documents qui présentaient la finance solidaire, thème que la plupart d'entre eux découvraient à l'examen. Certaines définitions proches ont posé problème aux candidats : finance solidaire/placement solidaire ; question relative au financement interne/externe,

finance et épargne solidaires. La formulation de la troisième question, plus complexe, a fait que de nombreux candidats n'ont pas abordé les notions de croissance et d'investissement.

➤En droit :

Les travaux demandés sont conformes aux attentes.

Conseils aux candidats

En économie :

- Faire des conclusions par question. Celles-ci sont valorisées par le barème.
- Les connaissances, les savoirs sont clairement attendus dans les réponses. Les seules compétences de repérage d'information, d'analyse et de synthèse sont insuffisantes pour garantir un résultat satisfaisant.
- Il est essentiel de définir systématiquement et complètement des mots-clés du sujet.

En Droit :

- Dans sa formulation, le problème juridique doit être posé de manière générale et non centré sur l'unique cas juridique proposé.
- Il est impératif de respecter la forme demandée par le sujet pour comptabiliser les points (cas pratique ou note structurée).
- Il est nécessaire de citer la jurisprudence du dossier.

2.5 MANAGEMENT – E3B

À propos du sujet

Le sujet invitait les candidats à réfléchir à une situation managériale classique portant sur une entreprise de service. Il est jugé intéressant, accessible et semble à la portée des étudiants. Il couvre les deux années du programme et est accompagné de ressources originales, variées (texte, tableau, organigramme, entretien avec le dirigeant) et claires.

Le questionnement permettait d'évaluer les connaissances suivantes : style de direction, moyens de coordination, diagnostic stratégique, stratégies globales et structures.

L'identification du problème de management n'était pas demandée aux étudiants, mais était posée par le sujet, ceci afin de permettre aux candidats de mener une réflexion plus guidée au regard des dysfonctionnements observés et de proposer des solutions réalistes et opérationnelles.

Tout comme les autres années, le sujet ne faisait aucune référence explicite aux auteurs, mais demandait en incipit aux candidats de mobiliser les concepts et références d'auteurs dès lors qu'ils étaient pertinents et que le lien avec le contexte était argumenté (il ne s'agissait ni d'en faire un catalogue ni une récitation du cours).

Le barème de correction a été apprécié dans la mesure où il apportait de la sécurité aux étudiants sérieux et ayant une bonne connaissance du programme de

management des entreprises. En effet, les premières questions, très classiques, permettaient d'obtenir assez facilement la moyenne.

En revanche, l'évaluation des dernières questions a été plus délicate, la formulation des questions, sujette à ambiguïté, ayant visiblement posé problème aux candidats. Les références théoriques étant attendues, elles ne donnaient lieu à aucun point bonus, permettant ainsi une plus grande équité d'évaluation de l'examen. Par ailleurs, l'attention des correcteurs était portée davantage sur la maîtrise des contenus et sur la démarche argumentative plutôt que sur les seuls noms d'auteurs. Ainsi, les réponses d'étudiants présentant les différentes typologies étaient valorisées même si elles ne nommaient pas expressément le(s) auteur(s).

La prestation des candidats

Éléments statistiques

Nombre de copies évaluées : 1.312

Moyenne : 10,73

Médiane : 10,5

Écart type : 3,38

L'éventail des points a été très largement utilisé (de 1 à 20) avec une proportion élevée de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 14 (un candidat sur cinq). Cependant, un tiers des candidats n'a pas obtenu la moyenne à l'épreuve.

De l'avis général, la qualité d'ensemble s'améliore légèrement. D'une part, de réels efforts de présentation des copies ont été soulignés et appréciés. D'autre part, des efforts d'argumentation ont été fournis.

Question par question

Question 1 : Caractériser le style de direction

Moyenne : 1,35/2

Question assez bien traitée par les candidats puisque 60 % ont obtenu la note maximale. La plupart ont bien caractérisé le style de direction. On dénote toutefois quelques confusions entre style participatif et style consultatif.

Question 2 : Présenter un diagnostic externe.

Moyenne : 2,42/4

Les candidats se réfèrent pour la plupart à l'outil PESTEL, parfois aux forces concurrentielles de M. Porter, pour structurer leur diagnostic. En revanche, quelques-uns utilisent à mauvais escient le modèle SWOT, alors que celui-ci fait référence à l'ensemble du diagnostic, interne et externe. De même, près d'un quart n'atteint pas la moyenne à cette question, pourtant très classique, en raison d'une difficulté à isoler les seuls éléments de diagnostic externe. Beaucoup ne vont pas au bout du diagnostic en ne distinguant pas les opportunités des menaces.

Question 3 : Identifier la stratégie globale

Moyenne : 1,14/2

La question a été majoritairement bien traitée, dans la mesure où les deux réponses, diversification ou spécialisation, étaient acceptées. Toutefois, la justification a été souvent pittoresque (ainsi, apprend-on que l'entreprise est spécialisée car... les salariés sont spécialisés !), voire absente.

La référence théorique aux travaux d'I. Ansoff est connue d'une majorité des étudiants.

Question 4 : Repérer les mécanismes de coordination **Moyenne : 0,92/2**

De nombreux candidats ne connaissent pas les mécanismes de coordination de H. Mintzberg. La question a ainsi été fort mal traitée par une grande majorité d'entre eux, moins d'un quart obtenant la moyenne.

Le fait que cette question avait été accompagnée d'une ressource lors d'une précédente session de l'examen, explique peut-être l'absence de connaissance théorique des candidats.

Question 5 : Analyser les facteurs déterminant la décision d'investir dans les nouvelles technologies **Moyenne : 1,36/2**

Si les candidats repèrent assez bien deux facteurs qui ont influencé le choix d'investir, plus rares sont ceux qui enrichissent leurs argumentations de références théoriques (H. Simon avec son modèle IMC, quelques références aux facteurs de contingence, parfois L. Greiner). Les réponses portent davantage sur la concurrence et sur la demande.

Question 6 : Identifier et justifier l'influence des nouvelles technologies sur la structure de l'entreprise **Moyenne : 1,36/3**

Les correcteurs ont choisi de corriger de façon globale les questions 6 et 7 puisque les solutions proposées devaient découler des dysfonctionnements et/ou opportunités relevés à cette question.

Les correcteurs ont donc fait preuve d'ouverture d'esprit en valorisant les candidats qui, d'une part ont développé une argumentation pertinente, et, d'autre part, ont su garder une cohérence avec leur réponse à la question suivante.

Question 7 : Proposer des solutions opérationnelles qui permettront la réussite de ces changements **Moyenne : 2,7/4**

Là encore, la formulation de la question a induit les candidats à ne traiter la question que de façon partielle. En effet, le terme « opérationnel » a été analysé par certains candidats, comme « relevant du management opérationnel ». De ce fait, ils n'ont alors proposé que des solutions de court terme, et non relatif à la structure, ce qui explique le peu de solutions proposées.

Conseils aux candidats

L'épreuve de management des entreprises nécessite des réponses argumentées et structurées faisant référence à des contenus théoriques et à des auteurs.

Réussir l'épreuve implique de donc de respecter, outre un apprentissage régulier et approfondi des notions, concepts et auteurs de l'ensemble du programme (*ie* des deux années), certaines règles méthodologiques :

- Repérer et définir les mots clés.
- Prendre le temps de lire l'ensemble des ressources fournies.
- Traiter le sujet méthodiquement, dans l'ordre des questions, et en indiquant clairement le numéro de chaque question traitée. Celles-ci sont organisées de façon à faciliter la compréhension du sujet et de sa problématique.
- Bien lire les questions, les relier aux concepts, notions et auteurs étudiés, afin d'identifier le travail demandé (et éviter ainsi le hors-sujet) et de structurer la réponse. Il convient de mobiliser ces références théoriques explicitement, en ne se contentant pas de recopier des passages entiers de ressources sans analyse (et éviter ainsi de se contenter de paraphraser).

- Veiller à proposer des solutions cohérentes avec le problème de management identifié et prendre le temps de développer et d'argumenter ces différentes solutions.
- Présenter une copie agréable et facile à lire (la forme doit mettre en évidence la structure de la réponse) et soigner l'expression ainsi que l'orthographe.

Un entraînement régulier et motivé est la plus sûre clé de la réussite. Pour cela, depuis 2010, de nombreux sujets permettent d'étudier les problématiques de management des entreprises.

2.6 GESTION DES OBLIGATIONS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES – E4

Le sujet de l'épreuve E4 se compose de quatre dossiers :

- dossier 1 : Opérations courantes
- dossier 2 : Travaux d'inventaires
- dossier 3 : Gestion fiscale
- dossier 4 : Gestion sociale

Prestations des candidats

On note une moyenne générale de 11,8 pour l'ensemble du sujet. Les notes allant de 2,5 à 18.5 avec un écart type de 3.

Le dossier 1, est le dossier qui a été le mieux traité : moyenne 24.1/36 soit 13/20, avec pour la note la plus haute **33.5** et la note la plus basse **1**. D'une manière générale, les opérations simples sur ce dossier sont bien maîtrisées, mais dès qu'il y a une complexité, le candidat esquive. Ce fut le cas pour le calcul financier concernant le taux réel, ou la rédaction de la note relative au différents moyens de financement court terme.

Le dossier 2, avec une moyenne de 6.1/11 soit 11.1/20, appelle aux mêmes remarques. Les tâches classiques sont effectuées correctement, mais lorsqu'il s'agit de traiter des opérations moins banales (mise au rebut, régularisations de charges et produits), soit le traitement n'est pas effectué, soit il est erroné.

Le dossier 3 qui concerne les travaux fiscaux a été celui qui a été le moins bien traité. On relève une moyenne de 3.1/12 soit 5.2/20, avec un écart type de 2.7. (note la plus haute 11, note la plus basse 0).

Dans de nombreuses copies la question 1 n'a pas été traitée. Cela sous entend, que les étudiants ne savent pas pour la plupart justifier les retraitements effectués. La fiscalité est donc le point faible pour la majeure partie d'entre eux. D'ailleurs ce point faible se retrouve lors des enregistrements comptables (application des règles de tva).

Le dossier 4, gestion sociale a été convenablement traité. On note une moyenne de 13.3/21 soit 12.6/20 sur ce dossier (note maximum, 21 et note minimum 0.5). On peut noter que l'analyse du bulletin de paye ne présentait pas de difficulté

particulière. Il suffisait de retrouver des valeurs basiques pour la plupart d'entre elles. De même, concernant la rupture conventionnelle, les informations étaient données dans les textes. Par contre le calcul de l'indemnité compensatrice a posé plus de difficultés.

Sur ces constats, le principal conseil que l'on peut donner aux étudiants est de travailler avec régularité, tous les processus et ce en réfléchissant et analysant ce qui est fait. Il est donc important de ne pas travailler les seuls automatismes en faisant des copier-coller de ce qui a pu être rencontré au cours du cursus.

2.7 ANALYSES DE GESTION ET ORGANISATION DU SYSTEME D'INFORMATION – E5

Commentaires sur le sujet

Le sujet porte sur « Les Tournesols », une entreprise familiale qui a pour activité principale l'horticulture. Le contexte a globalement été jugé classique, avec le développement d'une nouvelle activité. Il est dense, couvre une grande partie du programme mais accorde une très grande place au processus 6. Ce sujet alterne calculs et commentaires, ce qui l'équilibre.

Le **dossier 1 « Analyses de gestion »** comprend 3 parties :

- Fixation du prix de vente d'un chantier « aménagement paysager »
 - o Calcul du coût de revient prévisionnel d'un chantier et de sa marge
 - o Rédaction d'un courriel d'analyse des clés de répartition
- Analyse de la trésorerie de l'entreprise pour deux exercices
 - o Comparaison des trésoreries et de leur évolution
 - o Eléments de lecture d'un tableau de flux
 - o Analyse du BFRE et de son évolution
- Prévision des ventes de la nouvelle activité
 - o Choisir le modèle d'ajustement approprié
 - o Procéder aux prévisions et commenter la pertinence du choix retenu

Le dossier 1 est jugé long et dense par les correcteurs.

Le **dossier 2 « Organisation du système d'information »** est composé de 4 parties :

- Etude du prix de vente des chantiers « aménagement paysager »
 - o Etude classique du schéma conceptuel avec 3 questions d'analyse
 - o Quatre requêtes SQL à créer
- Approvisionnement des végétaux : extension du schéma conceptuel des données
- Organisation des flux et autorisations du chef de chantier paysagiste sur la base de données
 - o Modèle de flux à compléter
 - o Autorisations d'accès CIMS
- Evolution de l'architecture informatique
 - o Caractéristiques d'un réseau client-serveur
 - o Eléments matériels nécessaires au déploiement du réseau
 - o Solution logicielle offrant une connexion sécurisée

Le dossier 2 est conforme au référentiel, classique et bien structuré dans sa formulation. Il revient sur le chantier étudié dans le dossier 1.

Prestation des candidats

La moyenne générale est de **08,65/20** (8.46 sans les arrondis). Les candidats n'ont pas forcément eu le temps de traiter l'ensemble des questions. Le sujet s'est révélé long et difficile.

Dossier 1 : Les copies des candidats montrent les mêmes points de difficultés :

- Dans la partie 1, peu de difficultés mais les étudiants ont perdu du temps à concevoir le tableau. Les difficultés portent sur le calcul de la quantité de terreau nécessaire et le coût unitaire du travail de l'assistante. C'est ce que nous avons pressenti en réalisant le sujet. Par contre, la rédaction d'un grand nombre de mails est hors sujet (confusion entre « clé de répartition des charges indirectes » et répartition du travail des salariés).
- Dans la partie 2, toute la partie analyse financière sur 23 points a posé problème. La moyenne des lots oscille entre 7.08 et 8.32. Nous avons rencontré un manque de connaissances de base inquiétant (par exemple sur le BFR normatif). Cette partie est traitée de manière très incomplète.
- Dans la partie 3 : les étudiants n'ont pas traité la question concernant l'interprétation des paramètres de l'équation. Ils semblent avoir du mal à comprendre les questions et ces difficultés se retrouvent dans l'argumentation.

Dossier 2 : des problèmes de lecture du sujet et de mauvaise utilisation des annexes à rendre ont été constatés.

- Question 1 : Sont retrouvées les erreurs classiques dans l'analyse du MCD et la rédaction des requêtes en SQL. La difficulté de cette partie était moyenne et le langage SQL est globalement compris.
- Question 2 : Le MCD est inexistant sur un nombre de copies inhabituel. Les étudiants ont vu la spécialisation mais n'ont pas su gérer correctement les associations à ajouter.
- Question 3 : Pour les flux, le manque de précisions des annexes amène à des schémas très différents. Par contre, au lieu de trouver des flèches avec une légende, ont été rencontrés des MCT, quelques flèches sans aucune précision... Pour les autorisations d'accès, plus d'un tiers des copies comporte uniquement un mot comme « Interrogation » ou « Création » dans le cartouche à la place des autorisations CIMS attendues. Les étudiants n'ont visiblement pas maîtrisé ou révisé cette partie du programme.
- Question 4 : l'architecture réseau pose problème aux étudiants. Ils ne savent pas définir un réseau client-serveur et n'ont pas compris la dernière question.

Conseils aux candidats

Pour cette dernière année de l'épreuve écrite E5, peu de conseils si ce n'est :

- Lire les questions et les délimiter,
- Evaluer un temps de réponse pour chaque question : ici 12 questions indiquait un temps de réponse moyen de 10 minutes pour la gestion.

2.8 CONDUITE ET PRESENTATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES – E6

L'épreuve se passe en CCF pour la majorité des candidats. Les commentaires ci-dessous ne concernent que les épreuves ponctuelles.

Points positifs :

- les dossiers sont en général conformes aux attentes de l'épreuve
- les prestations orales sont dans l'ensemble bien préparées par les candidats surtout pour la 1ère partie de leur épreuve sur la présentation de leur travail en stage.
- globalement, les candidats sont soucieux et impliqués (bonne attitude professionnelle) ; les candidats se défendent bien sur l'exposé concernant leur travail sur le terrain).
- on peut noter que les centres leur font faire de magnifiques PowerPoint (présentation), même s'ils ne sont pas toujours correctement utilisés.
- des étudiants sont bien préparés pour la partie entreprise (exposés structurés, durée conforme,). On voit nettement leur "curiosité" au cours des deux ans en milieu professionnel.

Commentaires concernant les prestations des candidats

Points positifs :

- les dossiers sont en général conformes aux attentes de l'épreuve
- les prestations orales sont dans l'ensemble bien préparées par les candidats surtout pour la 1ère partie de leur épreuve sur la présentation de leur travail en stage.
- globalement, les candidats sont soucieux et impliqués (bonne attitude professionnelle) ; les candidats se défendent bien sur l'exposé concernant leur travail sur le terrain).
- on peut noter que certains centres conseillent aux candidats de réaliser de magnifiques supports de présentation Powerpoint, même s'ils ne sont pas toujours correctement utilisés.
- des étudiants sont bien préparés pour la partie entreprise (exposés structurés, durée conforme,). On voit nettement leur "curiosité" au cours des deux ans en milieu professionnel.

Points négatifs

- Selon les centres, le support numérique des APS n'est pas laissé avec le dossier mémoire
- Les fiches d'activités des APS sont souvent les mêmes pour les candidats du même centre et les grilles descriptives sont trop impersonnelles et recopiées.
- La 2ème partie de l'épreuve sur la présentation d'une APS est moins bien réalisée ; on a souvent l'impression que le candidat découvre le sujet et qu'il est peu impliqué dans les résultats montrés. Les prestations sont souvent décevantes sur cette partie.

- Le travail n'est pas toujours un travail collaboratif . L'APS est faite dans sa totalité par un seul candidat, et parfois en totale autonomie chez lui.
- On note parfois peu de regard de la part du formateur, puisque les étudiants arrivent avec des erreurs grossières dans leurs travaux.
- Des étudiants sont globalement insuffisamment préparés sur la partie APS qui est non maîtrisée ; ils ne se souviennent pas de l'énoncé et ne l'ont pas avec eux, ne savent pas pourquoi ils ont procédé dans cet ordre ni ce qu'ils avaient à faire. Cela veut dire qu'ils n'utilisent pas le temps de loge pour se replonger dedans.
- Certains étudiants viennent sans rapport, voir sans attestation de stage
- Le mémoire est souvent décevant pour les alternants : des descriptions imprécises sur les types de modes opératoires, peu de recul et d'analyse, le système d'information décrit de façon synthétique.
- La partie entretien confirme le manque de recul et de curiosité : après 2 ans en entreprise, certains candidats connaissent peu le contexte et ne se sont pas intéressés à ce qui se passe en dehors des travaux qu'ils ont effectués.
- Les APS présentées sont le plus souvent très "pauvres" : un seul processus, peu de tâches à effectuer. Les solutions proposées sont trop souvent incorrectes. Les candidats ont des difficultés pour expliquer les démarches. Certains semblent méconnaître totalement l'activité présentée...

Conseils aux candidats

- Travailler de préférence en équipe (travail collaboratif souhaitable)
- Se faire relire et corriger les travaux effectués pour éviter des erreurs trop grossières
- Remplir personnellement les fiches d'activité et bien indiquer les démarches et les difficultés rencontrées
- Relire son rapport écrit (parfois trop de fautes) et bien structurer son oral (power point souhaitable)
- Mieux gérer son oral : certains candidats dépassent les 10 mn attribuées et donc gèrent mal leur temps de parole.
- S'approprier les APS et savoir les redémontrer
- Laisser un support numérique avec les 5 APS aux examinateurs en même temps que le mémoire de stage.